

Super-Bond C&B Catalyst V,

Super-Bond Catalyst V Sun Medical Co., Ltd.

Page 1 of 14

ESB14/1C

## **FICHES DE DONNEES DE SECURITE**

### **SECTION 1: Désignation de la substance, de la préparation et de la société**

#### **1.1 Identification du produit**

**Nom du produit :** Super-Bond Catalyseur V

#### **1.2 Usages identifiés du produit et utilisations déconseillées**

Usages identifiés : Produit dentaire

Utilisations déconseillées : pas d'information

#### **1.3 Données du fournisseur de la fiche de sécurité**

**Nom du fournisseur (importateur) :** Generique International

**Service concerné :** pas applicable

**Adresse :** 77 rue Brossolette Noisy le Grand 93160 France

**Numéro de téléphone :** 01 43 03 06 84

**Numéro de Fax :** 01 43 03 15 98

**Adresse email :** generinter@aol.com

**Nom du fabricant au Japon :** Sun Medical Co., Ltd.

**Service concerné :**

**Adresse :** 571-2 Furutaka-cho, Moriyama, Shiga, 524-0044, Japan

**Numéro de téléphone :** +81-77-582-9981

**Numéro de Fax :** +81-77-582-9984

**Adresse email export:** export@sunmedical.co.jp

#### **1.4 Numéro de téléphone en cas d'urgence**

+81-77-582-9981

## **Section 2 : Identification des dangers**

### **2.1 Classification du produit ou du mélange**

#### **Classification selon EC N°1272/2008**

Liquide Inflam 2 ; H225

Irrit Peau 2 ; H315

Irrit Yeux 2 ; H319

STOT SE 3 ; H335

STOT SE 3 ; H336

Carc 1 ; H350

Repr 1 ; H360

STOT RE 1 ; H372

### **2.2 Etiquetage**

#### **Selon EC N°1272/2008**

##### **Pictogrammes**



##### **Mot signalant**

##### **Mentions de danger**

##### **Danger**

H225 : liquide ou vapeur très inflammable

H315 : cause une irritation cutanée

H319 : cause une irritation oculaire sérieuse

H335 : peut causer une irritation respiratoire

H336 : peut causer des vertiges ou de la somnolence

H350 : peut causer un cancer

H360 : peut affecter la fertilité ou l'enfant en gestation

H372 : affecte des organes suite une exposition prolongée ou répétée

##### **Mentions de précaution**

(Prévention)

P210 Tenir éloigné de la chaleur, des surfaces chaudes, de flamme libre et toute source de flamme .Ne pas fumer

P260 : Ne pas respirer la poussière/fumée/gaz/brouillard/vapeur/spray

P271 : Utiliser seulement dans un endroit bien ventilé ou à l'extérieur

(Réponse à l'urgence) P308+P313 En cas d'exposition obtenir un conseil médical

(Stockage) P405 : en magasin fermé

(Elimination) P501 : Elimination du contenu/contenant en accord avec les lois et règlements locaux /régionaux

### **2.3 Autres dangers**

Liquide très inflammable, réactif avec l'eau et l'air générant de la chaleur et des gaz inflammables

Le produit ne répond aux critères pour PBT ou vPvB selon la réglementation EC N°1907/2006  
Annexe XIII

### **Section 3 :Composition / Information sur les composants**

**3.1 Substances** Non applicable

**3.2 Mélanges**

**Nom du produit :**Superbond C&B Catalyst V ,Superbond Catalyst V

**Informations sur les composants**

Nom chimique	CAS No.	EC No.	Index No.	REACH enregistrement No.*	Concentration (poids %)	Classification**	limites de concentration spécifique
Partiellement oxydé tri-n-butylborane (TBB-O)	-	-	-	-	60-95	Peau Corr. 1; H314 Degat Oeil. 1; H318	-
n-Hexane	110-54-3	203-777-6	601-037-00-0	-	5-40	Flam. Liq. 2; H225 Asp. Tox. 1; H304 Peau Irrit. 2; H315 Oeil Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 STOT SE 3; H336; Repr. 2; H361f STOT RE 1; H372 Eau Chronic 2; H411	STOT RE 2; H373: C ≥ 5%

Ethanol	64-17-5	200-578-6	603-002-00-5	-	0.1-10	Flam. Liq. 2 ;H225 Oeil Irrit. 2; H319 Carc. 1A; H350 Repr. 1A; H360D STOT SE 3; H335 STOT SE 3; H336 STOT RE 1; H372 STOT RE ;2 H373	-
---------	---------	-----------	--------------	---	--------	--	---

- \*Les numéros d'enregistrements des ingrédients qui doivent être en accord avec la réglementation EC N°1907/2006 seront complétés plus tard
- \*\* Les textes complets sur les dangers et les phrases de risque peuvent être lus en Section 16 de cette FDS

#### **Section 4 : Mesures de première urgence**

##### **4.1 Description des mesures de première urgence**

**EN CAS D' INHALATION** Amener la victime à l'air frais. Si elle ne respire plus, pratiquer une ventilation artificielle

**EN CAS DE CONTACT CUTANE** Nettoyer avec beaucoup d'eau et de savon. Consulter un médecin si une irritation apparaît et persiste

**EN CAS DE CONTACT OCULAIRE** Nettoyer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 mn .Consulter un médecin

**EN CAS DE DEGLUTITION** Boire de suite plusieurs verres d'eau ou de lait pour diluer .Consulter un médecin

##### **4.2 Symptômes et effets importants, aigus et retardés**

Liquide et vapeur très inflammables

Cause une irritation cutanée

Cause une irritation sévère de l'œil

Peut causer une irritation respiratoire

Peut causer de la somnolence ou des vertiges

Peut causer le cancer

Peut être dommageable à la fertilité ou à l'enfant à naître

Peut causer des dommages à des organes en cas de contacts prolongés ou répétés

#### **4.3 Indication d'une aide médicale immédiate et d'un traitement spécial**

Pas d'information

### **Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1 Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Mousse, produit chimique sec, dioxyde de carbone ou sable sec

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Appliquer de l'eau est dangereux car le feu peut se propager

#### **5.2 Dangers spéciaux provenant de la substance ou du mélange**

Liquide très inflammable, réactif avec l'eau et l'air générant de la chaleur et des gaz inflammables

#### **5.3 Conseils pour les pompiers**

Durant l'urgence, une surexposition aux produits de décomposition peut être dangereux pour la santé

Un appareil de respiration personnel doit être porté

### **Section 6: Mesures en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### **Pour le personnel non formé à l'urgence**

Porter un équipement de protection approprié (voir Section 8), gants de sécurité, masque et lunettes pour éviter toute exposition

##### **Pour le personnel d'urgence**

Porter un équipement de protection approprié (voir Section 8). Contrôle de l'exposition et protection personnelle

#### **6.2 Précautions pour l'environnement**

Eviter tout relargage dans l'environnement car le produit peut causer des dégâts localement

#### **6.3 Méthodes et matériels pour le confinement et le nettoyage**

Dans le cas où le produit est dispersé ou répandu, retirer toute source de flamme et ventiler cet endroit. Collecter le liquide répandu dans des containers fermés aussi loin que possible. Absorber le liquide restant avec du sable ou un absorbant inerte et évacuer les déchets dans un endroit sûr. Les contenus peuvent développer de la pression par décomposition.

#### **6.4 Reference à d'autres sections**

Se référer à la Section 8 : Contrôle de l'exposition/protection personnelle et  
à la section 13 : Elimination

### **Section 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1 Précautions pour une manipulation sûre**

##### **Mesures de protection**

Utiliser un équipement approprié et des appareils de protection décrits à la Section 8 :

Contrôle de l'exposition/protection personnelle

Appliquer des procédures de manipulation dans le stock normales. Se protéger des atteintes physiques

Bien se laver les mains après la manipulation

Se tenir éloigné de chaleur/étincelles/flamme libre/surfaces chaudes. Ne pas fumer

Container spécifique de réception

Utiliser des équipements d'éclairage / ventilation/ électricité résistant à l'explosion

Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles

Prendre des mesures de précaution contre les décharges d'électricité statique

Ne pas manger, boire, fumer pendant l'utilisation du produit

##### **Conseils pour une hygiène quotidienne**

Laver tout vêtement contaminé avant usage

#### **7.2 Conditions pour un stockage sûr, incluant des incompatibilités**

##### **Mesures techniques**

Utiliser un équipement approprié et des appareils de protection décrits à la Section 8 :

Contrôle de l'exposition/protection personnelle

##### **Matériaux incompatibles**

Oxydants forts ou hydrocarbures halogénés. Solides inflammables avec de grandes surfaces (tels que gaze, coton)

### **Conditions pour un stockage sûr**

Stocker dans un endroit bien ventilé, sec et à l'abri de la lumière à température fraîche et stable (5-30°C). Stocker loin de toute source de flammes, de tout solide inflammable sur de grandes surfaces (gaze ou coton)

### **Conditionnement**

Utiliser un container fermé étanche en bon état

### **7.3 Usage final spécifique**

Usage dentaire

## **Section 8: Contrôle de l'exposition/ protection individuelle**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

#### **Concentration acceptable (limite d'exposition, index d'exposition biologique)**

EU IOELV (2006)	20ppm (Hexane)
Limites de valeur -8 heures	
ACGIH TLV-TWA (2015)	3 mg/m <sup>3</sup> (particules insolubles respirables pas d'autres spécifiées) 10 mg/m <sup>3</sup> (particules insolubles inhalables pas d'autres spécifiées) 50 ppm (Hexane)
ACGIH TLV-STEL (2015)	1 000 ppm (Hexane)

### **8.2 Contrôles d'exposition**

#### **Contrôles techniques appropriés**

Utiliser l'évacuation locale pour limiter au minimum l'exposition

Prévoir une station de lavage pour l'œil près de la zone de travail

#### **Equipement de protection individuel**

Protection respiratoire	Non exigée en usage normal du produit
Protection des mains	Usage de gants de protection pour éviter le contact cutané
Protection de l'œil	Usage de lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps Usage de gants de protection pour éviter le contact cutané

## **Section 9: Propriétés physicochimiques**

### **9.1 Information sur les propriétés physicochimiques basiques**

Apparence	Liquide incolore transparent (état physique, forme et couleur)
Odeur	Comme du n-butanol
Seuil d'odeur	Pas d'information
PH	Non applicable
Point de fonte/gel	Pas d'information
Point d'ébullition et échelle	69 °C (Hydrocarbure)
Point d'éclair	- 22 °C (Hydrocarbure)
Taux d'évaporation	Pas d'information
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information
Limites d'explosion et inflammabilité	Pas d'information
Pression de vapeur	Pas d'information
Densité de vapeur	Inconnue
Densité relative	Approx 0,8
Solubilité (ies)	se décompose dans l'eau partiellement soluble
Coefficient de partition n-octanol/eau	Pas d'information
Température d'auto inflammabilité	Pas d'information
Température de décomposition	Pas d'information
Viscosité	Pas d'information
Propriétés explosives	Pas d'information
Propriétés oxydantes	Pas d'information

### **9.2 Autre information**

Pas d'information

## **Section 10 : Stabilité et réactivité**

### **10.1 Réactivité**

Se décompose facilement en n-butanol et acide borique

### **10.2 Stabilité chimique**

Réagit avec l'air et l'eau

### **10.3 Possibilités de réactions dangereuses**

Liquide très inflammable, réactif avec l'eau et l'air générant de la chaleur et des gaz inflammables

### **10.4 Conditions à éviter**

Chaleur supérieure à 30 °C. Réfrigération, température fluctuante, contact direct des rayons solaires, source de flamme

### **10.5 Matériels incompatibles**

Oxydants forts ou hydrocarbures halogénés .Solides inflammables avec de grandes surfaces (tels que gaze , coton)

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Monoxyde de carbone, butanol, oxyde de bore, borane

## **Section 11 : Information toxicologique**

### **11.1 Information sur les effets toxicologiques**

Information sur le produit :

Toxicité aiguë (orale) : nocif si avalé

Corrosion/irritation de la peau : Peut causer une irritation cutanée

Irritation / dommage pour les yeux : Peut causer une irritation, des brûlures chimiques et une possible blessure de la cornée

Toxicité sur un organe cible spécifique (exposition simple) : Cause une irritation de l'appareil respiratoire. Peut entraîner des vertiges, de la torpeur et des maux de tête. De fortes concentrations peuvent entraîner une dépression du système nerveux central, de la narcose.

Information sur les composants :

Tri-n-butyl-borane partiellement oxydé (TBB-O)

Corrosion/irritation de la peau : Cause des brûlures cutanées sévères (tri-n-butylborane (TBB))

Irritation / dommage pour les yeux : Cause un dommage sérieux pour les yeux. (tri-n-butylborane (TBB))

Mutagénicité : Negative (Schmalz G. et al., J. Dent. Res., vol 80, 1234, 2001)

n-Hexane

Toxicité aiguë (orale) : Rat LD<sub>50</sub> = 15,800 mg/kg

Toxicité aiguë (dermique) : Même si les lapins meurent à 5ml/kg les détails sont inconnus

Toxicité aiguë (inhalation, vapeur) : Rat LC<sub>50</sub> = 48,000 ppm/4h

Corrosion/irritation de la peau : Légère irritation de la peau du lapin après une application semi occlusive pendant 24h

Irritation / dommage pour les yeux : légère irritation après application de 0,1 ml dans les yeux dans le test du lapin

Toxicité pour la reproduction :

Lors d'un test de reproduction (à 2 générations) avec inhalation sur les rats, aucun effet n'a été rapporté sur la fonction sexuelle parentale et la fertilité sur les 2 générations (F0 ou F1). L'inhalation sur des rates enceintes de 500 à 1500 ppm durant la gestation donne des taux de résorption augmentés. Après inhalation des rats pendant 6 à 17 jours de gestation, le nombre de fœtus vivants par litière était significativement réduit à la dose de 5000 ppm avec une tendance liée à la concentration.

Ces effets ont été observés aux doses indiquées pour lesquelles une baisse du poids a été constatée chez les femelles

Toxicité sur un organe cible spécifique (exposition simple)

Des vertiges après une inhalation sur des volontaires humains ainsi que l'envie de dormir pour les travailleurs exposés ont été rapportés. En inhalation sur des rats et des souris ont été observés, ataxie, perte de coordination, sédation et narcose. De plus on a relevé une irritation (ou une possibilité d'irritation) de la gorge ou de l'appareil respiratoire supérieur chez l'homme après une inhalation et chez la souris également une irritation des voies aériennes supérieures.

Toxicité sur un organe cible spécifique (exposition répétée)

Nombreux rapports de cas de polyneuropathies, neuropathie périphérique et polynévrite causés par une exposition professionnelle à la substance

Danger de l'aspiration : La substance étant un hydrocarbure avec une viscosité cinématique de 20,5mm<sup>2</sup>/sec ou moins à 40 °C. Il existe un rapport où l'aspiration a causé une pneumonie chimique sur le rat.

Ethanol

Toxicité aiguë (orale) : Rat LD<sub>50</sub> = 6,200 mg/kg

Toxicité aiguë (dermique) : lapin LD<sub>0</sub> = 20,000 mg/kg

Toxicité aiguë (inhalation, vapeur) : Rat LC<sub>50</sub> = 63,000 ppmV

Irritation / dommage pour les yeux : irritation modérée pour les yeux de lapin

Cancérogénicité : IARC classifié comme Groupe 1

Toxicité pour la reproduction : nombreux rapports sur le syndrome alcoolique du fœtus caractérisé par défaut de croissance, microencéphalie, faciès caractéristique et retard mental observés chez les enfants de femmes alcooliques

STOT exposition simple : après inhalation sur l'homme ont été observés stupeur, somnolence et légère paralysie. De plus la suppression du système nerveux central a été observée chez les animaux de laboratoire

STOT exposition répétée

La consommation sur long terme de grandes quantités d'alcool est toxique sur presque tous les organes, le plus affecté est le foie. Après une dégénérescence graisseuse, on évolue vers la nécrose et la fibrose puis la cirrhose du foie

## **Section 12 : Information écologique**

### **12.1 Toxicité**

Information sur le produit Pas d'information

Information sur les ingrédients

n-Hexane

Toxicité aquatique aiguë

Crustacé (*Daphnia magna*) 48-h LC<sub>50</sub> = 3.88 mg/L

Toxicité aquatique chronique Pas d'information

Ethanol

## Toxicité aquatique aigue

Poisson (truite arc en ciel) ) 96-h LC<sub>50</sub> = 11200 ppm

Crustacé(*Daphnia magna*) 48-h EC<sub>50</sub> = 5,463 mg/L

Algue (*Chlorella*) 96-h EC<sub>50</sub> = 1,000 mg/L

## Toxicité aquatique chronique

Crustacé (*Ceriodaphnia*) 10-d NOEC = 9.6 mg/L

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Information sur le produit : quand elle est relarguée, la substance s'évapore rapidement et se décompose au contact de l'air et de l'eau

Information sur les composants :

n-Hexane

Rapidement dégradable (Dégradabilité par BOD: 100 %)

Ethanol

l Rapidement dégradable (Dégradabilité par BOD: 89 %)

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Information sur le produit : Pas d'information

Information sur les composants : Pas d'information

### 12.4 Mobilité dans le sol

Information sur le produit : Pas d'information

Information sur les composants : Pas d'information

### 12.5 Résultats du PBT et de l'évaluation vPvB

Le produit ne répond pas aux critères PBT et vPvB

### 12.6 Autres effets indésirables

Pas d'information

## Section 13 Considérations pour l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Eliminer le catalyseur V usagé comme suit.**

1. Catalyst V usagé

Retirer le bouchon de la seringue et tremper la seringue vide dans de l'eau pendant 24 h. Eliminer ensuite en accord avec les réglementations locales

2. Autre

En cas de problème ,contacter votre distributeur.

## **Section 14 Informations pour le transport**

**14.1 Numéro UN : 1993**

**14.2 Nom spécifique d'expédition UN : LIQUIDE INFLAMMABLE N.O.S**

**14.3 Classe de danger pour le transport : 3**

**14.4 Groupe d'emballage : II**

**14.5 Dangers pour l'environnement : non applicable**

**14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur**

Eviter les rayons directs du soleil. S'assurer que les containers sont étanches. Au chargement prendre garde à la chute , à la dépose et à un endommagement. Prendre des mesures pour prévenir un effondrement .

**14.7 Transport en vrac selon l'annexe II de MARPOL 72/78 et code IBC**

Non applicable

## **Section 15 Informations réglementaires**

**15.1 Législation/règles spécifiques au produit ou au mélange pour la sécurité , la santé et l'environnement**

Ce produit et ses ingrédients ne sont pas régis par des dispositions relatives à la protection de la santé humaine ou de l'environnement au niveau Européen , ils ne sont pas considérés comme SVHCs ou POPs

**15.2 Evaluation de la sécurité chimique**

Non réalisée

## **Section 16 Autres Informations**

### **Références**

Information of Sun Medical Co., Ltd.

NITE GHS classification

results(2015).

ACGIH, American Conference of Governmental Industrial Hygienists (2015) TLVs and BEIs.

### **Phrases de risques pertinents qui n'apparaissent pas ailleurs dans cette fiche de sécurité**

H304 peut être fatal si avalé ou inhalé par les voies aériennes supérieures

H314 cause de sévères brûlures cutanées et des lésions oculaires

H318 cause des lésions oculaires sévères

H411 Toxique pour le milieu aquatique avec des effets sur le long terme

H360D Peut provoquer des lésions sur le fœtus

H373 Peut provoquer des lésions sur des organes en cas d'expositions répétées

### **Abréviations**

PBT Persistant, Bioaccumulation et substance Toxique

POPs Polluant Organique Persistant

STOT Toxicité Spécifique Organe Cible

SVHC Substance Très Préoccupantes

vPvB Très Persistant et Très Bioaccumulation

### **(avis de non-responsabilité)**

**Cette fiche de sécurité (FDS) a été préparée avec la meilleure information disponible qui peut ne pas être suffisante dans certains cas. C'est la responsabilité de l'utilisateur de modifier ou mettre à jour le contenu de cette FDS pour l'information sur les propriétés dangereuses et/ou les instructions pour une manipulation sûre du produit dès que ces informations sont disponibles. Les mesures de précautions prescrites dans cette FDS sont applicables seulement dans des conditions normales de manipulation et il est nécessaire de prendre des mesures additionnelles afin d'assurer une manipulation sûre qui dépend de situations /conditions spécifiques.**

**Date de publication 23 MAI 2019**